



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON  
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20221215-20221210-DE  
Reçu le 20/12/2022

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 15 décembre 2022

Date de convocation : le 01 décembre 2022

Date d'affichage : le 15 décembre 2022

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois de décembre, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY – Patrick AURUSSE – Christophe BERNIE – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bernard CASTANIER – Bruno CAVAINAC – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Joel ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Claude HENRY – Christophe LABORIE – Paul MARTY – Jean-Pierre MASBOU – Eric CANTOURNET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Robert RISPAL – Thierry TEULIER – Christian TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 25 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

### DELIBERATION N° 2022/12/10

#### Opération coup de poing autoconsommation



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

## DELIBERATION N° 2022/12/10

### **Opération coup de poing autoconsommation**

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20221215-20221210-DE  
Reçu le 20/12/2022

Nous connaissons une crise énergétique inédite avec une augmentation exponentielle du coût de l'électricité et un risque de rationnement ou de délestage dès cet hiver.

Dans ce contexte, l'État appelle chacun de nous, particulier, collectivité et entreprise, à établir un plan de sobriété énergétique pour atteindre une réduction de consommation globale d'au moins 10%.

En complément de la première action proposée (extinction de l'éclairage public), je vous propose une nouvelle opération vous permettant d'être moins dépendant de l'évolution galopante du prix de l'électricité par l'installation de panneaux solaire en autoconsommation.

Le principe est d'installer une unité de production photovoltaïque sur un toit ou ombrière dimensionnée pour répondre à vos besoins journaliers d'électricité d'un ou plusieurs bâtiments, ces derniers étant connecté à cette unité de production grâce au réseau public d'électricité. Ce dispositif est nommé « Autoconsommation collective ».

Ce projet se décompose en trois étapes :

- Etude opportunité permettant de définir techniquement et économiquement le projet,
- Mise en œuvre
- Suivi de la bonne utilisation et optimisation du fonctionnement

Le SIEDA pourrait proposer ce dispositif aux collectivités Aveyronnaises (communes, communauté de commune, Département, organisme parapublic). Il les accompagnera tout au long de cette opération : étude technique, réalisation travaux, suivi du fonctionnement.

Il est proposé que le SIEDA prenne en charge l'étude d'opportunité et demande une contribution de 300 euros par site. Les Charges et recettes liés à l'installation (cout installation, Maintenance, recette ou économie énergie) restent à la charge des propriétaires des bâtiments concernés.

Le planning proposé serait le suivant :

- Janvier / Mars 2023 : lancement AMI et recensement des volontaires
- Avril / septembre 2023 : Réalisation des études d'opportunités
- Septembre/décembre 2023 : Réflexion sur la méthode de mise en œuvre avec collectivité volontaire

Il est proposé au comité syndical d'approuver le lancement de cette opération, de donner pouvoir au président pour signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Après avoir ouïe cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve le lancement de cette opération, donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du



**Le Président du SIEDA**

